

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2004 PROCES-VERBAL

Présents :

MM. LEFFLEUR, NISSET, MERCKEN, AFANO, EMMANUELIDIS, HAULET, NOEL, BOURGUEIL, JOSPIN, SIMON, SURAIN, DE GROOTE et HUBERT.

Mme ELIAS

Excusés :

Mmes PRIGNON et HENROTTE

MM. MANSET, POLMANS, MARCHANT, VANCRAYNEST, PONCELET, TREPAGNE et BERG

Préparation de l'Assemblée Générale et 2. Présentation des candidats aux postes d'administrateurs

Conformément aux statuts de l'EWETA, il est rappelé que les administrateurs sont élus pour 4 ans.

Présentation des administrateurs sortants et rééligibles

- Monsieur ELIAS, représentant de l'ETA Village n°1
- Monsieur EMMANUELIDIS, représentant de l'ETA Village n°1
- Monsieur BOURGUEIL, représentant de l'ETA le Trait d'Union
- Monsieur MARCHANT, représentant de l'ETA Atelier Cambier
- Monsieur POLMANS, représentant de l'ETA Le Val du Geer
- Madame ELIAS, représentante de l'ETA Le Fournil des Tiennes

Présentation des nouveaux candidats administrateurs

- Monsieur AFANO, représentant de l'ETA Le Perron
- Monsieur LEPINOIS, représentant de l'ETA Le Relais de la Haute Sambre
- Monsieur MARTIN, représentant de l'ETA Serviplast

Démission d'administrateurs

Les membres du CA actent la démission de :

- Monsieur LECLERCQ, représentant de l'ETA Les Hautes Ardennes, aux postes d'administrateur, membre du bureau et trésorier de l'EWETA.
- Monsieur HENDRICKX, représentant de la province de Luxembourg

Présentation des candidats aux postes de commissaires aux comptes

- Monsieur BERTRAND, représentant de l'ETA Atelier Jean Gielen
- Monsieur JANZEN, représentant de l'ETA La Lumière

Divers

Poste de trésorier de l'EWETA

Etant donné qu'aucun candidat ne s'est encore présenté à ce jour au poste de trésorier, 3 alternatives sont proposées pour remplir cette fonction au sein de l'EWETA :

1. Faire appel à un des 2 commissaires aux comptes de l'EWETA . L'un des 2 devrait donc laisser sa candidature de commissaire aux comptes au profit du poste de trésorier. Toutefois, il faudrait lever le problème d'être administrateur pour occuper le poste de trésorier car aucun des 2 commissaires aux comptes ne souhaite être administrateur. Nécessiterait un changement de statuts pour ouvrir l'accès à ce poste aux membres.
2. Faire appel à un externe pour exercer cette fonction de trésorier. Nécessiterait un changement de statuts pour ouvrir l'accès à ce poste à une personne externe à la fédération.

3. Faire exercer ce poste collégalement par les membres du bureau. Cette pratique ne nécessite pas d'adaptation de statuts.

Les membres présents du CA optent unanimement pour la 3ème solution mais en instaurant un système de tournante parmi les membres du bureau plutôt que de fonction collégiale.

Pour instaurer ce système de tournante, le CA décide ainsi que cette fonction soit exercée par chacun des membres du bureau tous les 6 mois.

Le premier membre du bureau à exercer la fonction de trésorier moyennant ce système de tournante est Monsieur Emmanuelidis.

Ce fonctionnement collégial est effectif dès à présent.

Afin d'optimiser le déroulement des opérations courantes au niveau du secrétariat, on propose de déterminer certains paiements pour lesquels procuration pourrait être donnée directement à la personne responsable de la comptabilité au secrétariat de l'EWETA, Mme Demany Corine.

Le CA retient que tous les paiements seront classés par thème (frais de déplacement, téléphone,... Et seront soumis au trésorier.

Planning des réunions de bureau

Un des points qui ressortait de l'enquête de satisfaction menée auprès des ETA membres était une demande plus forte pour qu'il y ait un certain relais entre les réunions de bureau de l'EWETA et les réunions du Conseil d'avis pour l'Education, la Formation et l'Emploi de l'AWIPH.

Dans ce cadre, le CA décide de veiller à organiser les réunions de bureau de l'EWETA entre les réunions du CEFE et celles du CG afin d'être plus réactif encore sur les décisions de l'AWIPH

Pour information, on cite les membres de l'EWETA élus :

- au CEFE de l'AWIPH : Mme Henrotte, M. BOGAERT (président), M. Mercken, et M. De Groote.
- au Comité de Gestion de l'AWIPH : MM. BOGAERT en tant que vice-président et NISSET

Dès que les listes des membres de ces 2 organes à l'AWIPH seront publiées, elles seront communiquées aux membres pour information accompagnées du vade-mecum du rôle de ces organes.

Simplification administrative : présentation du 1er juillet 2004 à l'AWIPH

L'AWIPH va présenter au secteur un projet d'informatisation des documents administratifs utilisés jusqu'à présent par les ETA.

Le CA demande à l'EWETA de veiller, lors de cette présentation, à ne pas laisser l'AWIPH imposer un projet sans qu'il y ait consultation du secteur.

Intervention de l'AWIPH sur rémunération : forfait de 18 %

Le CA souhaite faire un bilan des nouvelles règles de subside sur rémunération des travailleurs handicapés applicables depuis le 1er janvier 2003. Au terme d'une année complète de fonctionnement, peut-on dire exactement quel est l'impact pour les ETA ?

Le CA propose d'élargir la commission de travail « investissements » à une commission « subsides » qui sera chargée d'examiner ces questions.

En séance, les administrateurs suivants s'inscrivent à ce groupe de travail « subsides » : Mme ELIAS et MM. Afano, Jospin, Noel, Simon et Surain.

Rapport financier 2003 de l'AWIPH

Monsieur Nisset attire l'attention des administrateurs sur le boni de l'AWIPH principalement du à une moindre dépense dans le secteur de l'emploi et plus précisément dans le secteur des ETA.

Investissements

Après plusieurs négociations avec l'AWIPH et le cabinet du Ministre Detienne, une note visant à transformer une partie de l'emprunt de 5 millions d'euros par du subside infrastructure devait être préparée par l'AWIPH en vue d'être présentée par le Ministre Detienne au gouvernement wallon.

Selon les dernières informations, cette note ne devrait plus être présentée telle quelle. Il semblerait que l'AWIPH s'y serait en partie opposée. De plus, les délais annoncés ne pourront pas non plus être respectés. La proposition passerait au comité de gestion de l'AWIPH, au plus tôt, au mois de septembre.

En ce qui concerne la SOWECSOM, ce dossier laisserait, aux dernières nouvelles, encore des espoirs.

Débat de l'Assemblée Générale

Monsieur Niset rappelle les objectifs du débat prévu en Assemblée Générale.

Il s'agit d'échanger entre personnes du secteur et spécialistes de l'économie sociale sur la place des ETA dans l'économie sociale.

G. NISSET, Président

P. DE GROOTE, Secrétaire

[retour au sommaire des PV](#)